



Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 057-215702077-20260401-2026040111-DE

## **DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Farébersviller - Mercredi 1er avril 2026 à 19h00

Sous la présidence de Madame Marie ADAMY

Secrétaire de séance : AIT TAMA ALI Abdelhakim

Convocation du 26 mars 2026

Conseillers en fonction	Conseillers présents	Procurations	Conseillers absents
27	26	1	0

### Présents :

Madame ADAMY Marie, Monsieur AIT TAMA ALI Abdelhakim, Monsieur ANANICZ Brice, Madame ARANDA Aurélie, Madame BECKENDORF Cindy, Monsieur DAGTEKIN Musa, Monsieur DARKAOUI Kamel, Madame DILEK Mujde, Madame EL GAMOUN Houria, Monsieur ESTRADA Jonathan, Madame FARIS Aicha, Madame FRANGIAMORE Françoise, Madame HARRATH Malika, Madame KALFOUS Clémence, Madame KHOUMRI Louisa, Monsieur KOUIDRI ZOURGUI Nourdine, Monsieur LAUER Bernard, Madame PIESTA Sylvia, Monsieur RAHAOUI Mohamed, Madame RUSSELLO Marie, Monsieur SAADI Lamine, Monsieur SATILMIS Muhterem, Monsieur SAVALLI Vito Carlo, Madame TUFEKCI ERKILIC Yasemin, Madame TÜZÜN Gülhan, Monsieur WEBER Sébastien

### Procurations :

Monsieur PODBOROCZYNSKI Julien a donné procuration à Madame Marie ADAMY

### Absents excusés :

### Absents :

## **11/2026 : Election des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS**

### *Rapporteur Madame le Maire*

Madame le Maire rappelle que le Conseil municipal a acté que le conseil d'administration du CCAS est composé de 17 membres dont 8 membres sont élus au sein du Conseil Municipal.

Les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

Dépôt et enregistrement, auprès de Madame le Maire, des listes de candidats aux CCAS

Madame le Maire a constaté que la liste de candidats aux CCAS a été déposée :

Liste composée de Lamine SAADI, Musa DAGTEKIN, Marie RUSSELLO, Françoise FRANGIAMORE, Malika HARRATH, Gülhan TUZUN, Jonathan ESTRADA, Aurélie ARANDA

Puis il est procédé au vote et proclamation des résultats

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Sont élus pour siéger au conseil d'Administration du CCAS

- Lamine SAADI
- Musa DAGTEKIN
- Marie RUSSELLO

- Françoise FRANGIAMORE
- Malika HARRATH
- Gülhan TUZUN
- Jonathan ESTRADA
- Aurélie ARANDA

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 057-215702077-20260401-2026040111-DE

**Vote 27 Pour**

**Décision adoptée à l'unanimité**

Le Maire  
Marie ADAMY

